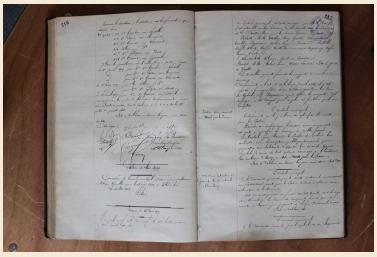
Le monument aux morts d’Auvers-sur-Oise

Une décision municipale, un projet, puis une inauguration

1919 — LE PRINCIPE DU MONUMENT

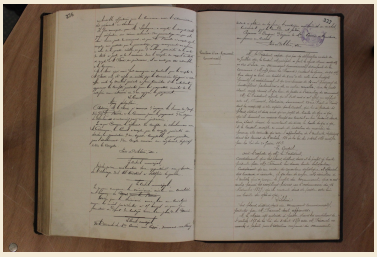


Registre des délibérations — p. 216-217.

LES ARCHIVES PARLENT

La délibération porte sur l’érection d’un « monument aux Morts pour la France » et sur une démarche de souscription.
Transcription : le Conseil municipal décide d’engager la démarche afin d’honorer les jeunes gens de la commune morts pour la France.

1922 — LE PROJET DEVIENT CONCRET



Registre des délibérations — p. 376-377.

CE QUE DIT LE REGISTRE

Choix d’une maquette, crédit de 5 000 francs, souscription particulière, plans, devis et marché sont arrêtés.
Les sources municipales indiquent Ernest Mallet, architecte, et Maurice Frécourt, sculpteur.

1923 — L’INAUGURATION EN IMAGE



Carte postale — « Inauguration du Monument ».

LA CARTE POSTALE

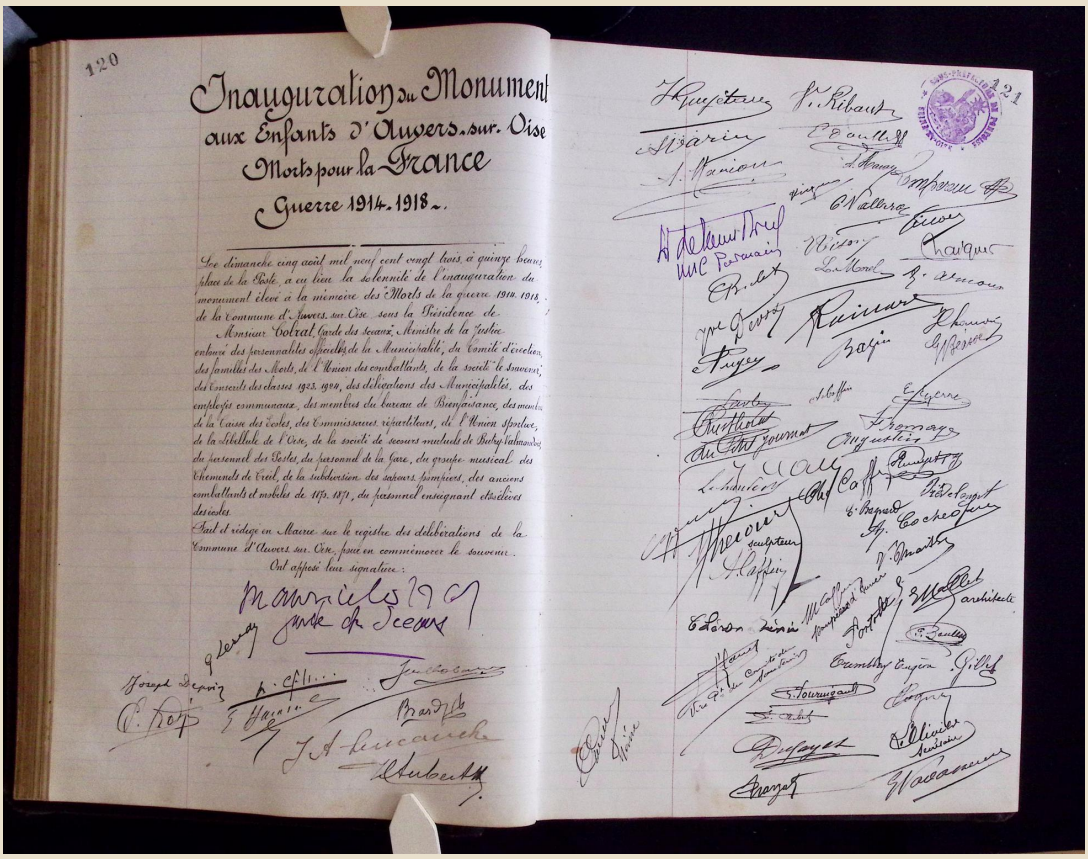
La légende identifie « M. Colrat, Garde des Sceaux ». La photographie montre la cérémonie devant la mairie.
5 août 1923 — inauguration du monument et du square.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1919	1922	5 AOÛT 1923
Le principe du monument est décidé par le conseil municipal.	La maquette, le financement et le marché sont arrêtés.	Le monument et le square sont inaugurés lors d’une cérémonie publique.

À RETENIR — Les archives racontent une progression en trois temps : décision municipale, mise au point et financement du projet, puis inauguration. La carte postale en conserve la mémoire visuelle.

DOCUMENT D’ARCHIVE — LA DÉLIBÉRATION ILLUSTRÉE



AUV1D16-062 — page reproduite intégralement afin de conserver le texte manuscrit, les tampons et l’ensemble des signatures.

SOURCES — Archives municipales d’Auvers-sur-Oise : AUV1D15-111, AUV1D15-193, AUV1D16-049, AUV1D16-062. Carte postale fournie : « AUVERS-sur-OISE — Inauguration du Monument », H. Paris.